

SFTO E-Mail Bulletin - Week of February 27 , 2006

Le français suit l'anglais.

THIS BULLETIN CONTAINS IMPORTANT INFORMATION FOR DEPARTMENTAL SFTOs.

1 – Renewal of Air Canada’s agreement with the Government of Canada

An update to the message in the February 13 bulletin regarding Air Canada:

The Government's current agreement with Air Canada for airfare discounts, originally due to expire on March 31, 2006, has been extended until June 30, 2006. Negotiations will be taking place shortly to renew the agreement.

2 – ‘Manage Travellers’ Portal Page for Travel Arrangers

Travel arrangers now have access to the Research Trip icon through the **Manage Travellers** portal page.

When a travel arranger selects “Manage Travellers” from the Travel Services menu on the left navigation bar, a list of travellers that are assigned to the travel arranger is displayed, along with five icon options for each traveller on their list:

- Traveller’s profile
- Traveller’s X.400 e-mail
- Plan Trip (visible only to travellers with the “Expense Management” role)
- Book Travel
- Research Trip (new icon)

The Research Trip icon will link the travel arranger to the traveller’s **Plan Trip** page. Please note that the Research Trip process allows access to the On-line Booking Tool (OBT) tool for research purposes only – the travel arranger will not be able to book a trip using this link.

3 – Department Change on Traveller Profile

Please note that if a user changes departments and updates their profile in the portal accordingly, all roles previously assigned to the user except for the ‘Traveller’ role are removed. This applies to roles within the portal and the Expense Management Tool (EMT).

Background:

Users who change departments may not be entitled to the same portal and EMT roles they had in their previous department. For this reason, the Travel AcXess Voyage system

is designed to reset all roles when a user changes the Department field in their traveller profile.

For example, a user belonging to the Canada Border Services Agency has the roles of “Traveller”, “Travel Arranger”, and “Expense”. The user assumes a new position with Finance Canada and changes his profile to reflect the move. Once the profile change has been saved, the system removes all the user’s roles except for the generic “Traveller” role and the user can no longer access the functionality associated with the “Travel Arranger” and “Expense” roles.

To re-assign the “Travel Arranger” role, users can simply access their profile again and select the Travel Arranger checkbox. For all other roles, users must contact the appropriate departmental role administrator.

4 – Air Canada Flight Passes

Individual Flight Passes offered by Air Canada (Rapidair Flight Pass, City Flight Pass, and Western Canada Flight Pass) are now available to Government travellers, but only through the Travel Call Centre. Purchase through the OBT is not available at this time.

An Individual Flight Pass is a prepaid package of flight credits. The price for an Individual Flight Pass is based on the Latitude fare class, and can represent either 25% or 30% savings on regular Latitude fares with Air Canada, depending on the size of Flight Pass.

Please note:

1. Latitude is one of Air Canada’s most expensive fare classes.
2. Public Works and Government Services Canada has negotiated special discounts with Air Canada that may provide more financial benefit than Flight Passes, which are **not** part of the discount agreement.
3. With a Flight Pass, you pay up front for multiple trips. This cost is **not refundable** if all trips are not used within one year of purchase.
4. A Flight Pass must be used by the person who purchased it. They are **not transferrable**.
5. Flight Passes cannot be booked through the OBT. Booking through the OBT, without counsellor assistance, incurs a transaction fee approximately 50% lower than that for a Travel Call Centre booking.

Careful consideration should therefore be taken prior to the purchase of these passes.

Air Canada’s Corporate and Business Passes are not yet available to the Government. Air Canada’s current service delivery and management model for these corporate passes does not meet several of the Government’s corporate travel management requirements. Consultation and further work will be undertaken with Air Canada in the next several months to develop a model more suitable to the Government.

For questions or comments about this Bulletin, please contact your STSI Account Manager or visit the Travel AcXess Voyage portal at: <http://travel-voyage.gc.ca>

Bulletin électronique à l'intention des AVSTP - Semaine du 27 février 2006

LE PRÉSENT BULLETIN ÉLECTRONIQUE CONTIENT DE L'INFORMATION IMPORTANTE À L'INTENTION DES AVSTP MINISTÉRIELS.

1 – Renouveau de l'entente conclue entre Air Canada et le gouvernement du Canada (GC)

Voici une mise à jour ayant trait au message concernant Air Canada qui figurait dans le bulletin du 13 février :

L'entente courante concernant les rabais sur les tarifs aériens conclue entre le GC et Air Canada, qui devait prendre fin le 31 mars prochain, a été prolongée jusqu'au 30 juin 2006. On entreprendra sous peu les négociations visant le renouvellement de cette entente.

2 – Page du portail intitulée « Gérer les voyageurs » à l'intention des organisateurs de voyage

Les organisateurs de voyage ont maintenant accès à l'icône « Chercher un voyage » par l'intermédiaire de la page **Gérer les voyageurs** du portail.

Lorsqu'un voyageur clique sur le lien « Gérer les voyageurs », qui se trouve dans le menu « Services de voyage », dans la barre de navigation gauche, une liste des voyageurs attribués à l'organisateur de voyage et cinq icônes pour chacun d'entre eux s'affichent :

- Profil du voyageur;
- Courriel X.400 du voyageur;
- Planifier un voyage (s'affiche seulement lorsqu'il s'agit de voyageurs auxquels on a attribué le rôle de « gestion des dépenses »);
- Réserver un voyage;
- Chercher un voyage (nouvelle icône).

L'icône « Chercher un voyage » permet à l'organisateur de voyage d'accéder à la page **Planifier un voyage** du voyageur. Veuillez noter que le processus Chercher un voyage vous donne accès à l'Outil de réservation en ligne (OREL) aux fins de recherche

seulement. Les organisateurs de voyage ne peuvent pas réserver un voyage en cliquant sur ce lien.

3 – Modification du ministère dans le profil du voyageur

Veillez noter que si un utilisateur change de ministère et qu'il modifie son profil en conséquence dans le portail, tous les rôles qui lui étaient attribués, sauf le rôle de voyageur, sont supprimés. Cette règle s'applique aux rôles attribués dans le portail et l'Outil de gestion des dépenses (OGD).

Contexte

Les utilisateurs qui changent de ministère ne sont peut-être pas autorisés à avoir les mêmes rôles qu'ils avaient dans leur ancien ministère. Par conséquent, le système de Travel AcXess Voyage est conçu de sorte que tous les rôles soient effacés lorsqu'un utilisateur apporte des changements au champ « Ministère » qui figure dans son profil du voyageur.

Par exemple, on a attribué à un utilisateur qui relève de l'Agence des services frontaliers du Canada les rôles de « voyageur », d'« organisateur de voyage » et de « préposé au traitement des dépenses ». L'utilisateur occupe maintenant un nouveau poste au sein du ministère des Finances, et il modifie son profil en conséquence. Lorsque l'utilisateur enregistre les changements apportés à son profil, le système supprime tous ses rôles, à l'exception du rôle générique de « voyageur ». L'utilisateur ne peut donc plus accéder aux fonctions liées aux rôles d'« organisateur de voyage » et de « préposé au traitement des dépenses ».

Pour que le rôle d'« organisateur de voyage » lui soit réattribué, l'utilisateur peut accéder de nouveau à son profil et cocher la case « Organisateur de voyage ». Il doit toutefois communiquer avec l'administrateur des rôles de son ministère pour que celui-ci lui attribue tout autre rôle.

4 – Passeports de vols offerts par Air Canada

Les passeports de vols d'Air Canada à l'intention des particuliers (Passeport Rapidair, Passeport urbain, Passeport Ouest canadien) sont maintenant offerts aux voyageurs du gouvernement par l'intermédiaire du centre d'appels pour les voyages **seulement**. Pour l'instant, il n'est pas possible d'acheter ces passeports par l'intermédiaire de l'OREL.

Un passeport de vols à l'intention des particuliers est un forfait prépayé de crédits de vol. Ces passeports, dont le prix varie en fonction de la classe tarifaire Latitude choisie, peuvent permettre aux particuliers d'économiser 25 % ou 30 % sur les tarifs réguliers Latitude établis par Air Canada, selon la quantité de crédits de vol visés par le passeport.

Veillez noter ce qui suit :

1. La classe Latitude constitue l'une des classes tarifaires les plus coûteuses d'Air Canada.
2. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a négocié des tarifs réduits avec Air Canada qui pourraient offrir, sur le plan financier, plus d'avantages que les passeports de vols, qui **ne sont pas** visés par l'entente sur les tarifs réduits.
3. Lorsque vous achetez un passeport de vols, vous devez payer immédiatement un grand nombre de voyages. **Aucun remboursement** n'est accordé si tous les crédits ne sont pas utilisés au cours des 12 mois suivants la date d'achat.
4. Les passeports de vols doivent être utilisés par le voyageur qui les a achetés, car ils sont **non-transférables**.
5. On ne peut pas acheter les passeports de vols par l'intermédiaire de l'OREL. Les frais de transaction liés aux réservations faits par l'intermédiaire de l'OREL sans l'aide d'un conseiller sont 50 % moins élevés que ceux liés aux réservations faites par l'intermédiaire du centre d'appels pour les voyages.

On doit donc examiner de très près toutes les options avant d'acheter ces passeports.

Les passeports de vols « Affaires » d'Air Canada ne sont pas encore offerts au gouvernement. Le modèle courant de prestation de services et de gestion d'Air Canada ayant trait à ces passeports ne satisfait pas à plusieurs exigences du GC en matière de gestion des voyages ministériels. Au cours des prochains mois, nous entreprendrons des démarches supplémentaires avec Air Canada en vue de l'élaboration d'un modèle qui conviendra mieux au gouvernement.

Si vous avez des questions ou des commentaires à l'égard du présent bulletin, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de compte de l'ISVP ou rendez-vous sur le portail de Travel AcXess Voyage, à l'adresse suivante : <http://voyage-travel.gc.ca>.